L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 30 OCTOBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

Un bon locataire demande à louer une petite maison de $10 à $12 par mois. Ecrire M S., Abeille.
29 oct—29 30

A LOUER.

A Louer, 176 rue Française entre Urquhart et Morales une très jolie maison ; onze pièces à feu, cabinets, cave, poulailler, etc., cour briquetée, arrière-cour, terrain sur le côté.
S'adresser : 101 Champs Elysées, entre Dauphine et Bourgogne. Le tout à prix réduit.
28 oct—1 nov.

A LOUER.—Une maison basse ayant quatre appartements deux cabinets et une galerie, cuisine haute avec quatre chambres, grande cour, cuve, gaz et water works. La maison est située rue des Urselines No 140. S'adresser sur les lieux, de 10 heures à midi.
26 oct—

A VENDRE.

A VENDRE—1° Une propriété No 179 rue Roche-brave, près Dumaine. 2° No 419 Urselines, coin Roche-brave. 3° No 246 rue Roche-brave, près Urselines. 4° No — Hôpital, près Bourgeois. 5° No 273 Urselines, coin Derbigny. 6° Nos 199 et 201 Bayou, coin Derbigny. 7° No 195 Dumaine, près Treme. 8° No 331 Bauphine, second vendeur à des conditions libérales. S'adresser à ANDRÉ DERBIGNY JR. notaire et avocat, No 31 rue Carondelet, heures de bureau de 9 à 11 a. m. et de 2 à 4 p. m.
30 oct—10t

COCHONS à vendre—Coin Columbus et Prieur.
23oct—1sem.

A vendre, à bon marché, un excellent Piano Pleyel droit, nouvellement remis à neuf. S'adresser à BANILE BARES, 84 rue Royale.
19 oct—2 sem.

A vendre—Pour cause de santé dans un des beaux quartiers de la ville, une belle pâtisserie et confiserie bien située, belle chentèle et bien installée, pour le travail tout en parfaitement. S'adresser chez A. Prados Jr., 24, Passage de la Bourse.
13oct—1m

AN INVESTMENT

IN A BOTTLE OF

BROWN'S IRON BITTERS

may seem to be of small account, but it will prove to many who make it

The most valuable Investment

they ever made. If you are a sufferer from any form of disease arising from *impure blood, disordered stomach, weak kidneys, inactive liver*

BROWN'S IRON BITTERS

will furnish you that which no money can buy. Taken according to direction, it will remove all impurities of the blood, giving fresh life and renewed strength to the weak, vitalized and watery blood, toning up and giving healthy action to the stomach, enabling the kidneys to throw off their weakness and perform their natural functions, inciting activity in the sluggish liver.

It is true that

BROWN'S IRON BITTERS

promotes health and creates strength.

What Better Investment

[illegible] weary sufferers from [illegible] pressions and gloom, *mentally and physically a wreck.* No better aid to health, no surer assistance in building up the shattered nerves and repairing the exhausted forces of the brain, no surer relief from mental and physical ills is known than the blood purifying strengthening medicine

BROWN'S IRON BITTERS.

So Small an Investment

is required for a trial of this great corrective of all these disorders, that it is within the reach of all. Only one of those silver dollars with which the country is flooded is needed to procure a bottle and test its power.

To the general reader of our daily chronicles it seems that there never was a time when business and professional men lived at so exhaustive a rate as at present. The duties and demands of their occupation draw largely upon the resources and strength of their brains and nerves. *Dizzy spells* warn them; *nervousness* suggests overwork, *mental prostration* follows these unheeded signs and *apoplexy* put an end to many an honorable career.

To the Professional Man

To the Business Man

WE SAY

Make this Investment.

Buy a bottle of *Brown's Iron Bitters*, and with returning strength, both mental and physical, you will credit this purchase, and the use of this medicine with the saving of your life. It is not a stimulant. Its effect is permanent. Try it. You will be satisfied that the profit from this investment pays a better per cent, than any

USURER

ever received. Get the genuine

BROWN'S IRON BITTERS

Prepared by the Brown Chemical Co., Baltimore, Md.
30oct—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Samuel Gilmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans. No 8777—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Mme M. A. Berceguy tutrice naturelle et administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
30 oct—30—nov 4 7 Greffier

Succession de Charles Foldi Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans. No 19 134—Division A—Attendu que Chas. Foldi Jr a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Chas. Foldi Sr. décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 oct—30—nov 4 7

Succession de Peter J. Dudenhefer et Lena Hubner sa première femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans. No 19 012—Division A—Attendu que Lizzie Dudenhefer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Peter J. Dudenhefer et de Lena Hubner, sa première femme, décédés intestat ; avis est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 oct—26 30—nov 4

Succession de William Johnson et sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans. No 19 907—Division E—Attendu que P. S. Wills, jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm Johnson et sa femme, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
26 oct—26 30—nov 4 Greffier.

Succession de J. M. Bonchi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans.—No. 18 942—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en existe pourquoi le compte présenté par Mme Vve Anna Benchi, executrice testamentaire dative de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
21oct—21,26,30. Greffier.

Succession de Mme Esther A. D'Aunoy, épouse de E. A. Brandao.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans. No 14,759—Division C—Attendu que Edward A. Brandao a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Esther A. D'Aunoy, femme décédée de E. A. Brandao, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite demande.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 oct—24,29—3sem

POLLS.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, }
Hôtel de Ville, 21 octobre, 1886. }

Conformément à la disposition 1ère de l'acte 4 de la session de 1878 et à la section 38me de l'acte 123 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, l'avis suivant indique les endroits, *Polls*, où seront reçus les suffrages dans les divers *precincts* pour l'élection de membres du Congrès qui aura lieu Mardi 2 novembre 1886, dans les divers *wards* de la ville de la Nouvelle-Orléans compris dans les Premier et Deuxième Districts congressionnels.

J. V. GUILLOTTE, Maire.

Premier District Congressionnel.

TROISIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Magazine, de Canal à Julie ; Tchoupitoulas et Girod.
Deuxième Precinct—De Magazine à Carondelet, de Canal à Julie ; maison de pompe, Perdido, près St. Charles.
Troisième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Canal à Julie ; Baronne et Poydras.
Quatrième Precinct—De Dryades à Rassis, de Canal à Julie ; Perdido et Johnson.
Cinquième Precinct—De Dryades à Johnson, de Gravier à Canal ; 42 South Claiborne.
Sixième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à Julie ; Gravier et Galvez.
Onzième Precinct—De Broad au Chemin de la Métairie, de Canal à Julie ; Broad et Commune.

QUATRIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Dauphine, de Canal à St-Louis, 94 Passage de la Bourse.
Deuxième Precinct—De Dauphine à Tréme, de Canal à St Louis ; Canal et Rassis
Troisième Precinct—De Tréme à Claiborne, de Canal à St Louis ; 274 Dumaine.
Quatrième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Canal à St Louis ; 321 rue Bienville.
Cinquième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à St Louis, 321 rue Bienville.
Sixième Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue Claiborne au Nouveau Canal au Canal d'Orléans et de la rue St-Louis ; rue Canal, Métairie No 4, maison de pompe.

CINQIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de St Philippe à St Louis ; Toulouse à Chartres.
Deuxième Precinct—De Royale à Bourgogne, de St-Philippe à St-Louis, St-Pierre près Bourbon.
Troisième Precinct—De Bourgogne à Marais, de St-Philippe à St-Louis ; Toulouse et Esplanade.
Quatrième Precinct—De Marais à Derbigny, de St-Philippe à St-Louis ; Orléans près Marais.
Cinquième Precinct—De Derbigny à Miro, de St Philippe à St-Louis ; St-Pierre et Johnson.
Sixième Precinct—De Marais à Célestine, des Champs-Elysées à St-Antoine ; Claiborne et Français.
Quatrième Precinct—De Marais à Célestine, de St Antoine à St Bernard ; 75 Avenue St-Bernard.
Cinquième Precinct—De Marais à Galvez de St-Bernard à Esplanade ; Claiborne et St Bernard.
Sixième Precinct—De Galvez et Célestine à Broad et le canal Marigny, des Champs-Elysées à Esplanade ; coin des rues Roquebleue et Abaco.
Septième Precinct—D'Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain, du Bayou St-Jean à Champs-Elysée, coin des rues Labarpe et White.

HUITIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette ; Victoire et Mandeville.
Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette ; coin de Marigny et Dauphine.
Troisième Precinct—De St-Claude à Robertson, de Champs-Elysées à l'avenue Lafayette ; Urquhart, près Esplanade.
Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Florida, de Champs-Elysées à l'avenue Lafayette ; coin Roman et Champs-Elysées.
Cinquième Precinct—De la promenade de la Florida au Lac Pontchartrain, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette ; Champs-Elysées, entre America et Columbia.

NEUVIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Lafayette à Couet, Dauphine, près St-Ferdinand.
Deuxième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Couet à Pauline ; Dauphine, entre Beauvais et Elmire.
Troisième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pauline à Pologne ; coin Bartholomew et Roman.
Quatrième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pologne à la ligne suivante ; coin avenue Jourdan et Dauphine.
Cinquième Precinct—De St Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à Pologne ; Urquhart, entre Port et St Ferdinand.
Sixième Precinct—De la Promenade Florida le long du canal de l'Avenue du Peuple au Lac Pontchartrain, et de la le long du Lac Pontchartrain aux Rigolets, et Rigolets au lac Borgne, et de la le long du lac Borgne au Bayou Blanco, et de la le long du Bayou Bienvenu à la Promenade Florida ; Hancock, entre St Claude et Marais.

QUINZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Marais ; coin Verret et Patterson.
Deuxième Precinct—De Verret à l'avenue Verret, et du fleuve à Marais ; maison de pompe Morgan Fire Company No 3.
Troisième Precinct—De la rue Market à la Haute division de division entre la paroisse d'Orleans et de Jefferson, et du fleuve à Verret ; coin Honore et Madison.
Quatrième Precinct—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division entre la paroisse d'Orleans et de Jefferson, et du fleuve à Verret ; coin Honore et Madison.
Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines à la ligne de séparation des paroisses d'Orléans et Jefferson, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson ; jonction du chemin public et du racecourt.

Second District Congressionnel.

PREMIER WARD.

Premier Precinct — Du fleuve à la rue St. Thomas, de Thalie à Félicité ; au coin des rues Tchoupitoulas et Orange.
Deuxième Precinct—De St Thomas à Constance, de Thalie à Félicité, Richard et Chippewa.
Troisième Precinct—De Constance à Prytania, de Thalie à Félicité, Orange et Constance.
Quatrième Precinct—De Prytania à Carondelet, de Thalie à Félicité, Félicité et St Charles.
Cinquième Precinct—De Carondelet à Franklin, de Thalie à Félicité ; Melpomène, entre Dryades et Baronne.
Sixième Precinct—De Franklin à Claiborne, de Thalie à Félicité, Melpomène et Locust.

DEUXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julie à Thalie ; St-Joseph, entre Tchoupitoulas et Peters.
Deuxième Precinct — De Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Thalie ; Magazine près Calliope.
Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julie à Thalie ; Les Circle, entre St-Charles et Delord, ligne supérieure.
Quatrième Precinct—De Baronne à Célestine, des Champs-Elysées à St-Antoine ; Claiborne et Français.
Quatrième Precinct—De Marais à Célestine, de St Antoine à St Bernard ; 75 Avenue St-Bernard.
Cinquième Precinct—De Marais à Galvez de St-Bernard à Esplanade ; Claiborne et St Bernard.
Sixième Precinct—De Galvez et Célestine à Broad et le canal Marigny, des Champs-Elysées à Esplanade ; coin des rues Roquebleue et Abaco.
Septième Precinct—D'Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain, du Bayou St-Jean à Champs-Elysée, coin des rues Labarpe et White.

HUITIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette ; Victoire et Mandeville.
Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette ; coin de Marigny et Dauphine.
Troisième Precinct—De St-Claude à Robertson, de Champs-Elysées à l'avenue Lafayette ; Urquhart, près Esplanade.
Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Florida, de Champs-Elysées à l'avenue Lafayette ; coin Roman et Champs-Elysées.
Cinquième Precinct—De la promenade de la Florida au Lac Pontchartrain, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette ; Champs-Elysées, entre America et Columbia.

NEUVIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Lafayette à Couet, Dauphine, près St-Ferdinand.
Deuxième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Couet à Pauline ; Dauphine, entre Beauvais et Elmire.
Troisième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pauline à Pologne ; coin Bartholomew et Roman.
Quatrième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pologne à la ligne suivante ; coin avenue Jourdan et Dauphine.
Cinquième Precinct—De St Claude à la Promenade Florida, de l'Avenue Lafayette à Pologne ; Urquhart, entre Port et St Ferdinand.
Sixième Precinct—De la Promenade Florida le long du canal de l'Avenue du Peuple au Lac Pontchartrain, et de la le long du Lac Pontchartrain aux Rigolets, et Rigolets au lac Borgne, et de la le long du lac Borgne au Bayou Blanco, et de la le long du Bayou Bienvenu à la Promenade Florida ; Hancock, entre St Claude et Marais.

QUINZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Marais ; coin Verret et Patterson.
Deuxième Precinct—De Verret à l'avenue Verret, et du fleuve à Marais ; maison de pompe Morgan Fire Company No 3.
Troisième Precinct—De la rue Market à la Haute division de division entre la paroisse d'Orléans et de Jefferson, et du fleuve à Verret ; coin Honore et Madison.
Quatrième Precinct—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division entre la paroisse d'Orléans et de Jefferson, et du fleuve à Verret ; coin Honore et Madison.
Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines à la ligne de séparation des paroisses d'Orléans et Jefferson, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson ; jonction du chemin public et du racecourt.

Second District Congressionnel.

PREMIER WARD.

Premier Precinct — Du fleuve à la rue St. Thomas, de Thalie à Félicité,